



INTÉGRATION

- 450 bénéficiaires de la protection internationale accompagnés.
- > 150 sorties (octobre 2024).
- Un suivi jusqu'à 24 mois.
- Un travail axé sur le logement, l'accès aux droits et à l'emploi ou à la formation.
- Un déploiement sur tout le département.
- 4 binômes de travailleurs sociaux chargés de l'accompagnement.

Alfa3a - siège social
14 rue Aguétant
01500 Ambérieu-en-Bugey

04 74 38 29 77
www.alfa3a.org

PROGRAMME AGIR



La force d'AGIR repose sur l'accompagnement par deux travailleurs sociaux et le lien fort avec un réseau de partenaires.

Un guichet unique pour l'intégration

Accompagner et coordonner : telles sont les deux missions relevées depuis plus d'un an par les professionnels du dispositif AGIR (Accompagnement global et individualisé des réfugiés), piloté dans l'Ain par Alfa3a. Un travail colossal et précieux dans le chemin de l'intégration des bénéficiaires de la protection internationale.

PAR CHRISTOPHE MILAZZO

AGIR a été lancé en juillet 2023 pour impulser un nouvel accompagnement vers l'intégration des bénéficiaires de la protection internationale (BPI). Dans l'Ain, Alfa3a a été retenu pour le piloter et accompagner chaque BPI volontaire, orienté par l'OFII*.

« On n'est pas partis d'une feuille blanche. Alfa3a a un savoir-faire avéré dans l'accompagnement des réfugiés », rappelle Sabrina Latrèche, directrice des activités, de l'intégration et des établissements sociaux et médico-sociaux de l'Ain.

Désormais, le suivi est assuré par un binôme de travailleurs sociaux. L'un s'occupe de l'accès aux droits et au logement, l'autre de l'emploi : deux thèmes qui conditionnent une intégration réussie. « AGIR se présente comme un guichet unique de l'intégration. L'accompagnement est global », résume Johanna Dominé, chargée de mission asile et intégration à la DDETS**. En un an, le programme a été identifié comme l'interlocuteur clef dans l'accompagnement des réfugiés. « Beaucoup de professionnels sont rassurés de savoir qu'un réfugié est accompagné par AGIR. »

OBJECTIF SUBSIDIARITÉ

Pour favoriser l'aller-vers et lutter contre le non-recours, le programme a renforcé son maillage territorial. En plus d'une répartition en trois secteurs

(Ambérieu-en-Bugey, Bourg-en-Bresse et Bellignat), des permanences sont assurées à Miribel, Culoz, Hauteville, dans le Pays de Gex et à Valserhône. Les équipes sont mobiles, pouvant rendre visite aux bénéficiaires où ils vivent.

En plus de l'accompagnement, AGIR tisse et coordonne un réseau de partenaires. Une quarantaine d'interlocuteurs dans des champs variés ont été rencontrés en un an. Le but est de favoriser une prise en charge dans le droit commun tandis qu'AGIR apporte un étayage spécifique. Avec les bénéficiaires du RSA*** ou avec France Travail par exemple, les équipes d'AGIR sont présentes au premier rendez-vous, mettent à disposition des outils de traduction et s'assurant que le BPI comprenne ses droits et les demandes. « Le plus d'AGIR est de bien expliquer ce qu'est le droit commun. On est là au début puis on accompagne vers l'autonomie », insiste Sabrina Latrèche. « S'approprier les dispositifs français est un facteur d'intégration. » Un an après sa création, le programme évolue. D'abord pensé pour que tous les BPI puissent l'intégrer, il devrait se recentrer vers les plus vulnérables tandis que les autres relèveraient du droit commun. ■

* Office français de l'immigration et de l'intégration
** Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
*** Revenu de solidarité active

TÉMOIGNAGE

« Je pouvais compter sur quelqu'un qui m'encourageait »

Les épreuves de la vie n'ont pas fait perdre sa bonne humeur et sa motivation à Léonie. Née en Tanzanie, elle retourne au Congo à treize ans, intègre une scolarité en français sans parler la langue et décroche son bac.

Alors qu'elle projette sur une carrière dans la diplomatie, sa vie change au décès de son père. Elle arrête ses études et enchaîne les petits boulots. S'en suit la rencontre du père de ses enfants, une arrivée en Italie, puis en France en 2020. « On vit au jour le jour sans connaître son sort. Il a fallu beaucoup de courage, de force et s'attacher à l'espoir que ça va bien se passer. » Après deux ans en centre d'hébergement, Léonie obtient son titre de séjour et s'installe à Oyonnax puis, grâce à l'accompagnement d'Alfa3a, à Bourg-en-Bresse où elle intègre AGIR.

UNE BOSSEUSE

Désireuse de travailler, Léonie s'oriente vers le Greta. « J'ai fait d'abord des ateliers sur l'importance du travail, des

devoirs envers la nation qui nous accueille, les contrats... Du concret, des choses qu'on ignore ! » À la rentrée 2023, elle se projette dans un CAP petite enfance que des soucis de financement l'empêchent d'intégrer. « Je n'allais pas rester une année sans formation ! J'avais essayé de postuler pour un travail, mais je n'avais reçu que des réponses négatives, car je n'avais pas de diplôme. » Léonie se réoriente vers une formation en cuisine, une de ses passions. Soutenue par le Greta et AGIR, elle est acceptée et démarre sa formation en octobre. Une année chargée s'ouvre pour cette maman solo de trois enfants qui garde le sourire et son implication malgré les longues journées. Tout ce temps, elle sait qu'elle peut s'appuyer sur les professionnels d'AGIR avec des rendez-vous réguliers pour faire le bilan ou des appels en cas de besoin. « Je pouvais compter sur quelqu'un qui m'encourageait. » Preuve de ce lien fort, sa référente emploi était présente à la

remise de son CAP avec mention bien. Léonie enchaîne avec une première expérience à la cuisine du CPA puis à la cuisine centrale de la ville de Bourg. « Ça fait du bien de me réveiller le matin, comme tout le monde pour travailler. C'est ce dont j'ai besoin. » Elle y apprécie l'ambiance et le soutien de ses collègues avec qui elle aimerait rester. La fin du contrat AGIR a eu un saveur douce-amère. Léonie ne pouvait plus compter sur l'accompagnement, mais savait qu'elle allait sur le bon chemin. « AGIR a su m'orienter à l'endroit qu'il fallait. C'est possible d'y arriver quand on le veut. » ■



Léonie se verrait bien rester à Bourg.
« Ce n'est pas trop grand. Pour l'éducation de mes enfants, c'est mieux. »

PARTENARIAT

Un travail d'équipe

En mettant en relation de nombreux acteurs, AGIR facilite l'intégration à long terme du BPI.

L'implantation réussie d'AGIR sur le territoire passe d'abord par une bonne collaboration avec les services de l'État. « On est très aidés par la DDETS et l'OFII. Alfa3a pilote le programme, mais on est en co-gouvernance avec eux, on se consulte tout le temps », estime Sabrina Latrèche.



« On travaille en partenariat. Les sujets sont discutés, préparés ensemble. Le travail est très fluide, les interlocuteurs disponibles », confirme Johanna Dominé. Différentes instances de travail et de rencontres facilitent cette proximité : comité de pilotage, commissions de sorties mensuelles, groupes de travail et d'échange autour d'un thème...

DES INITIATIVES INNOVANTES

AGIR s'appuie aussi sur le travail de prospection et de rencontres auprès des partenaires mené toute l'année. Des conventions ont été signées avec certains d'entre eux pour fixer le cadre de la collaboration quotidienne. Certaines sont des déclinaisons de conventions nationales : France Travail, OFII, AFPA, service public de l'emploi. D'autres sont locales comme avec les opérateurs de sites hébergeurs de demandeurs d'asile ou avec le Conseil

départemental. Cette dernière, par exemple, cible les bénéficiaires du RSA afin de faciliter la co-référence. Le Département agit sur l'accès aux droits. AGIR apporte son expertise sur la situation administrative du réfugié. La quarantaine d'acteurs rencontrés dans l'Ain inclut aussi le Greta, les GEIQ ou l'École de la deuxième chance, précieuse alors qu'un quart du public accompagné a moins de 25 ans. De son côté, le partenariat avec la CAF a conduit à des ateliers d'information collective sur l'accès aux droits, destinés d'abord aux professionnels puis aux bénéficiaires. ■

Accompagner vers l'autonomie